

L'ALPHABÉTISATION EST IMPORTANTE :

*Un besoin urgent de littératie
financière pour la vie*



La Banque TD préconise la mise en œuvre d'une stratégie nationale qui donnera aux Canadiens l'information et les outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions financières avisées.



La vie est faite de choix, et chacun des choix que nous faisons a ses conséquences. La plupart du temps, ces conséquences sont subtiles ou n'occasionnent qu'un changement léger.

Mais certaines décisions peuvent avoir sur nous des effets bien réels et mesurables. Pour le meilleur ou pour le pire, elles peuvent influencer longtemps notre qualité de vie, voire la transformer. Les décisions relatives aux finances personnelles font partie de cette catégorie.

Malheureusement, nous avons vu ces dernières années de mauvaises décisions donner des résultats désastreux. Il n'y a pas de cause unique à l'effondrement du marché américain de l'habitation, qui a éventuellement mené au pire ralentissement depuis la Grande Dépression. Mais on ne peut passer sous silence les millions de personnes qui ont acheté une maison qu'elles ne pouvaient tout simplement pas se permettre. Beaucoup de ces acheteurs ont agi par ignorance, parce qu'ils n'ont pas compris pas les obligations hypothécaires qu'ils contractaient ou parce qu'ils ont négligé de penser à ce qui allait arriver une fois échue l'offre alléchante de taux d'intérêt qu'on leur présentait. Des vies ont été brisées et des économies nationales ont vacillé parce que trop de gens n'avaient pas le niveau de littératie financière nécessaire pour prendre des décisions éclairées.

Au Canada, il existe des motifs de préoccupation. Alors qu'augmente la nécessité de la littératie financière, nous apprenons que la majorité des Canadiens n'ont pas le niveau de numératie souhaitable pour réussir dans une économie moderne. Les symptômes sont inquiétants. Les Canadiens n'épargnent pas assez, ont un taux d'endettement trop élevé et se préparent mal à la retraite. Cette situation constitue une menace pour leur niveau de vie futur.

Mais la nécessité d'être mieux outillé pour prendre des décisions financières avisées apparaît avant même l'âge adulte, avant les obligations hypothécaires et les paiements de cartes de crédit. Les recherches montrent que les jeunes Canadiens qui renoncent à des études postsecondaires le font, en partie, parce qu'ils sous-estiment les avantages liés à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Voilà qui souligne l'urgence d'augmenter le niveau de littératie financière. Améliorer les résultats doit être une priorité nationale.

Notre gouvernement fédéral l'a compris. Un Groupe de travail sur la littératie financière a été formé afin de conseiller le

ministre des Finances sur les moyens possibles d'améliorer les compétences partout au pays. Le groupe de travail a cherché à obtenir la contribution des Canadiens intéressés. Les pages qui suivent résument la soumission présentée par le Groupe Financier Banque TD.

Ce rapport s'inscrit également dans une série d'articles sur la littératie qu'a dirigée avec doigté Craig Alexander, notre économiste en chef. L'attention portée cette année à la numératie s'explique par le fait qu'une minorité croissante de Canadiens n'ont pas le niveau voulu de littératie et de compétences financières. J'y vois un danger certain. Comme l'auteur le fait remarquer : « Jamais dans l'histoire les particuliers n'ont en effet eu à prendre des décisions financières si nombreuses et si complexes. Pour concrétiser leurs espoirs et réaliser leurs rêves, et ceux de leurs enfants, les Canadiens doivent faire des choix financiers éclairés. »

La Banque TD préconise la mise en œuvre d'une stratégie nationale qui donnera aux Canadiens l'information et les outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions financières avisées. Le travail doit commencer dans le système d'éducation primaire et secondaire, où l'accent doit être mis sur la numératie. Il doit ensuite se poursuivre à toutes les étapes de la vie, lorsque sont prises des décisions importantes sur la consommation, les placements, les emprunts et l'épargne. Bien que l'ensemble des Canadiens devrait profiter d'un accroissement du niveau de littératie financière, les groupes à risque méritent une attention particulière. Cela inclut les Canadiens à faible revenu et les nouveaux arrivants.

Nous ne devrions viser rien de moins que de devenir la nation ayant le plus haut niveau de littératie financière. C'est un objectif tout à fait réalisable. La plupart des Canadiens sont prudents en ce qui concerne leurs affaires financières. Mais, comme le montre ce rapport, il reste du travail à faire. Car, pour maintenir un niveau de vie élevé, tous les Canadiens doivent avoir atteint un bon niveau de littératie financière, qui constitue une langue en soi. C'est seulement lorsque nous serons véritablement confiants que nous ferons les meilleurs choix pour nous et nos familles.

Frank McKenna
Président suppléant du Conseil
Groupe Financier Banque TD

LITTÉRATIE FINANCIÈRE : POUR UN APPRENTISSAGE MODELÉ SUR LE CYCLE DE VIE

La « littératie » se dit de la maîtrise d'un ensemble de compétences fondamentales, d'une base de connaissances sur laquelle on s'appuie pour acquérir d'autres compétences et capacités.

On parle de littératie en écriture et en lecture, en calcul et dans bien d'autres domaines, dont les finances. La « littératie financière » est la base sur laquelle une personne s'appuie pour prendre et appliquer des décisions financières éclairées. De nombreux Canadiens éprouvent de la difficulté à maintenir un niveau suffisant de littératie financière, car la quantité de connaissances requises ne cesse d'augmenter. Jamais dans l'histoire les particuliers n'ont en effet eu à prendre des décisions financières si nombreuses et si complexes. Pour concrétiser leurs espoirs et réaliser leurs rêves, et ceux de leurs enfants, les Canadiens doivent faire des choix financiers éclairés. Les autorités peuvent contribuer par des politiques et une réglementation bien conçues à la création d'un contexte propice à la prise de bonnes décisions financières, mais au bout du compte, il revient à chacun de prendre ses propres décisions.

La majorité des Canadiens semblent parfaitement capables de gérer leurs finances, mais les signes s'accumulent qu'une minorité importante d'entre eux (peut-être en croissance) ne possèdent pas le niveau de littératie financière ni les capacités requises. Les statistiques et les enquêtes nous apprennent que les Canadiens n'épargnent probablement pas assez, consomment trop, s'endettent à l'excès et investissent moins qu'ils ne le devraient dans leur éducation et leur perfectionnement. Certaines tendances comme l'augmentation du nombre de personnes insolubles, du taux de faillite et du niveau d'endettement préoccupant de certains ménages, retiennent toute l'attention, mais il importe de comprendre que ces tendances ne sont que la conséquence de mauvaises décisions financières doublées d'un manque de connaissances financières.

Dans le présent document, nous préconisons la mise en œuvre d'une stratégie nationale de littératie financière dont l'objectif serait l'avènement au Canada d'une société la plus compétente possible en finances afin que les Canadiens soient en mesure d'atteindre le plus haut niveau de vie possible pendant leur vie active et à la retraite.

Toute stratégie visant à rehausser le niveau de littératie financière doit viser en premier lieu les élèves du primaire et du secondaire. Dans un premier temps, il faut accorder une plus grande priorité à l'apprentissage de l'arithmétique. Dans un deuxième temps, on pourrait mettre en œuvre vers la fin du cours au primaire, à raison d'une période par semaine, un programme ayant pour objet d'inculquer aux enfants certaines notions financières rudimentaires et de les encourager à investir dans des études postsecondaires. Un cours de littératie financière devrait ensuite être offert aux enfants vers la fin du secondaire, soit vers la onzième année, afin de bien leur faire comprendre les avantages des études postsecondaires et de leur permettre d'acquérir les compétences financières dont ils auront besoin après leurs études, soit des notions fondamentales de gestion budgétaire, de gestion du crédit et des dettes.

Au-delà du système d'éducation, plusieurs étapes clés de la vie exigent la maîtrise de certaines notions financières. Ces moments charnières constituent autant d'occasions idéales pour faire l'apprentissage de notions qui serviront toute la vie. La stratégie nationale de littératie financière devrait avoir comme objectif d'accroître la capacité des Canadiens de prendre de meilleures décisions de consommation, de placement, de crédit et d'épargne à ces moments clés de leur vie. Tous les Canadiens bénéficieraient de la mise en œuvre nationale d'un tel programme, mais force est de reconnaître que pour certains groupes plus vulnérables, en l'occurrence les Canadiens à faible revenu et les nouveaux arrivants, une formation adaptée est souhaitable.

L'élaboration de la stratégie n'est qu'une étape, car sa mise en œuvre sera vraisemblablement problématique. Les administrations fédérale et provinciales devront coordonner leurs interventions pour atteindre les objectifs visés. L'administration fédérale devrait jouer un rôle de catalyseur, de coordonateur et de facilitateur en offrant des ressources et un soutien éducatif. Il appartiendrait ensuite aux provinces et territoires de mettre en œuvre le volet de la stratégie destiné aux enfants en apportant les modifications nécessaires au système d'éducation et celui destiné aux jeunes et aux adultes par l'entremise d'organismes publics ou communautaires (les organismes de bienfaisance et sans but lucratif qui disposent d'un avantage comparatif certain face aux groupes cibles). L'industrie canadienne des services financiers devrait aussi participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette stratégie, car elle possède des connaissances spécialisées en planification financière sur lesquelles on devrait pouvoir miser. Son infrastructure physique (locaux) et virtuelle (Internet) pourrait également jouer un rôle important dans l'offre d'une éducation financière.

Finalement, soulignons que la littératie financière n'est pas une panacée qui règlera tous les problèmes d'insolvabilité et d'épargne. Des études démontrent la propension des gens à remettre à plus tard la planification de leur avenir et à favoriser l'instant présent, ce qui entraîne des décisions financières erratiques et un niveau d'épargne insuffisant. Les décideurs politiques devront en prendre acte et considérer la stratégie nationale de littératie financière comme un élément parmi d'autres politiques de stimulation de l'épargne et des placements.

Le cadre économique

La théorie sous-jacente aux finances personnelles est en grande partie fondée sur l'idée que les gens préfèrent étaler le paiement des biens qu'ils consomment sur toute leur vie, malgré les fluctuations de leur revenu. Malgré certaines réserves, cette théorie du cycle de vie est généralement reconnue dans la littérature économique comme un « fait stylisé ». En d'autres termes, cette théorie décrit bien le comportement réel des consommateurs.

Selon cette théorie, l'accès au crédit dès la jeunesse est nécessaire pour que les gens puissent investir dans leur capital humain et consommer des biens que leur niveau de revenu actuel ne leur permet pas d'acheter comptant. Ensuite, pendant leur vie active, ces mêmes personnes renoncent à une certaine consommation afin de payer les biens précédemment consommés et d'épargner en vue de leur retraite. Les gens s'endettent aussi pour financer l'achat d'éléments d'actif (maison et autres biens durables) dont le rendement total, y compris l'appréciation, est au moins égal à leur coût total plus les intérêts.

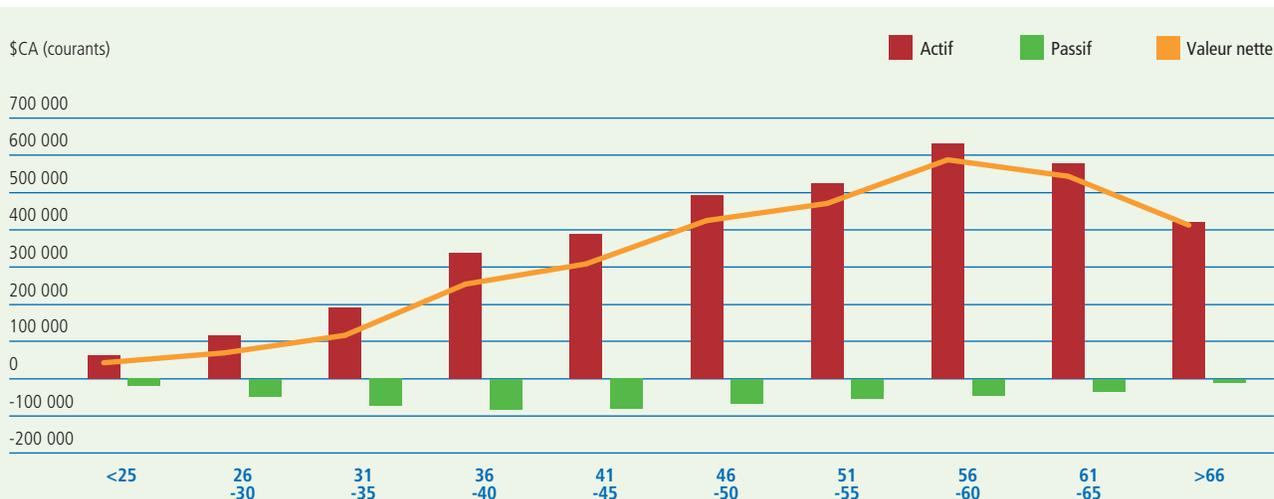
Cette théorie masque cependant le fait qu'en général, pour prendre ces décisions, les mettre en œuvre et obtenir le résultat escompté, il faut posséder certaines connaissances et compétences financières. Il faut notamment comprendre les avantages d'investir dans son éducation, maîtriser des notions de gestion de fonds, connaître le coût du crédit et les avantages de l'épargne, savoir comment réduire au minimum son fardeau fiscal et maximiser ses allègements fiscaux en plus de comprendre les avantages de l'épargne (notamment les risques et les retombées fiscales de l'épargne et des instruments de crédit). Il faut par ailleurs être en mesure d'évaluer sa situation financière actuelle par rapport à ses besoins à venir.

Une démarche modelée sur le cycle de vie

Chacun doit, à des moments plus ou moins prévisibles de sa vie, prendre des décisions financières déterminantes. Les circonstances varient d'une personne à l'autre, mais fondamentalement, ces décisions tiennent à la possibilité de consommer et d'emprunter, et à celle d'épargner et de placer de l'argent.

Le crédit et l'épargne présentent tous les deux des avantages potentiels importants. Le crédit permet d'investir dans son capital humain en finançant les études, la création d'une entreprise ou l'achat d'éléments d'actif. L'épargne permet de faire fructifier ses biens pour répondre à des besoins futurs, notamment ceux qu'on aura à la fin de sa vie active. Notons cependant que la décision d'emprunter et celle d'épargner ont trait à l'avenir et comportent par conséquent un certain élément d'incertitude et de risque. La connaissance et la compréhension de ces risques sont donc essentielles à la prise de saines décisions financières.

[1] Valeur nette par groupe d'âge en 2005



Source : Statistique Canada, Banque du Canada

La nécessité de prendre des décisions financières se présente avant même l'âge adulte. En effet, l'une des décisions les plus déterminante dans la vie d'une personne est celle consistant à investir ou non dans son éducation. La décision d'abandonner ses études au secondaire ou de terminer son cours secondaire sans poursuivre d'études supérieures influe de manière déterminante sur la vie d'une personne et sur celle de ses futurs enfants.

Les personnes qui choisissent d'entreprendre des études postsecondaires sont confrontées à un nombre intimidant de décisions financières à prendre. C'est à cette étape de la vie que bien des gens sont confrontés officiellement pour la première fois au crédit et doivent commencer à budgéter. De plus, de cette décision d'investir dans son capital humain découle souvent l'obligation de contracter des prêts étudiants, d'où la nécessité de soupeser le coût relatif de ces dettes par rapport aux avantages qu'on pourra éventuellement en tirer.

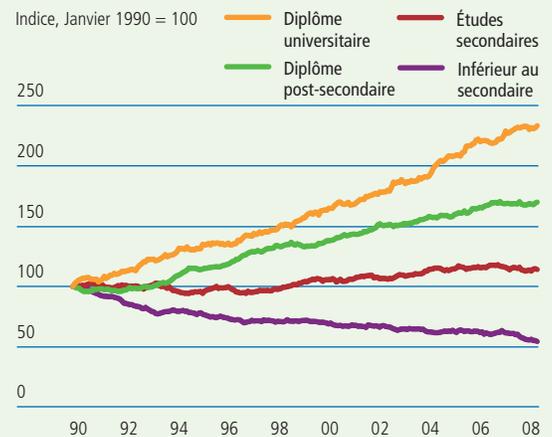
Au moment de l'intégration à la main-d'œuvre active, les choix sont encore plus déterminants. En effet, il faut alors choisir non seulement en fonction de la rémunération offerte, mais aussi en fonction de l'évaluation que l'on fait des principaux avantages sociaux offerts. Il faut notamment évaluer avec le plus de précision possible les mérites des instruments d'épargne, régimes de retraite ou autres, et des options proposées en matière d'assurance santé et d'assurance vie.

En début de carrière, les gens prennent aussi la décision clé de fonder ou non un ménage. Peu de gens demeurent locataires toute leur vie et l'acquisition éventuelle d'une maison suppose la souscription d'une dette importante, une décision qui doit être jaugée en fonction de sa capacité financière et de la probabilité que certains événements se concrétisent. Des choix financiers doivent encore une fois être effectués : importance de la dette que l'on peut souscrire, nature de cette dette et produits d'assurance qui seront nécessaires. La fondation d'un ménage va aussi souvent de pair avec celle d'une famille et la venue des enfants ajoutera aux difficultés budgétaires et à la nécessité d'épargner afin d'assumer le coût de leurs futures études.

Il faut aussi réfléchir à l'épargne-retraite. Même si les décisions liées au régime de retraite d'employeur ont souvent été prises dès l'embauche, la plupart des gens doivent ensuite épargner les sommes nécessaires pour combler à la retraite les besoins que leur régime de retraite ne pourra satisfaire. Cette question est complexe et déroutante de nombreux Canadiens. Elle exige un niveau relativement important de littératie financière.

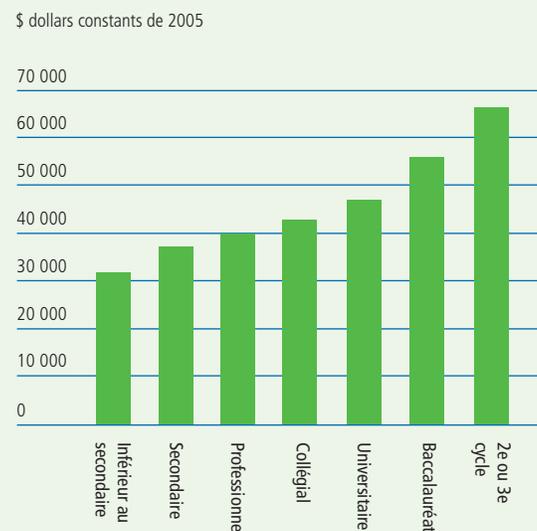
Il importe aussi de souligner que le cycle de vie des Canadiens tend de plus en plus à se comprimer. Les gens commencent en effet à travailler plus tard dans la vie, prennent leur retraite plus tôt qu'avant et vivent plus longtemps.

[2] Canada – indice de l'emploi* selon le niveau de scolarité



* Indice des niveaux d'emploi; Source : Statistique Canada

[3] Revenu médian selon le niveau de scolarité*



* Revenu d'une année complète d'un salarié à temps plein – 25 à 64 ans.
Source : Recensement 2006, Statistique Canada

La littératie financière est plus importante que jamais auparavant

La nécessité de prendre des décisions financières judicieuses est universelle et toutes les générations y ont été confrontées. Toutefois, certains faits prouvent que le niveau de littératie financière et les capacités requises en ce domaine augmentent avec le temps à chaque étape de la vie.

Pour une augmentation du niveau de littératie financière des jeunes

Les jeunes qui arrivent à la fin de leur cours secondaire sont confrontés à des décisions de plus en plus cruciales, notamment celle de poursuivre ou non des études collégiales ou universitaires. Depuis 1990, tous les emplois créés au Canada ont été comblés par des personnes possédant au moins un diplôme d'études secondaires et la croissance de l'emploi chez les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires a été plus que quatre fois et demie supérieure à celle de des titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Le revenu annuel médian des titulaires de baccalauréat était par ailleurs dans cette période supérieur de plus de 20 000 \$ à celui des titulaires d'un diplôme d'études secondaires seulement.

Même s'il est bien établi que les études supérieures mènent à un revenu potentiel supérieur et à une probabilité supérieure d'embauche, de nombreux jeunes renoncent encore à de telles études. Si le taux d'abandon au niveau secondaire est en baisse au Canada, en 2008-2009, il demeurait au niveau inacceptable de 9 %. Chez les garçons, il est de 11 % tandis que chez les jeunes filles il est de 7 %¹.

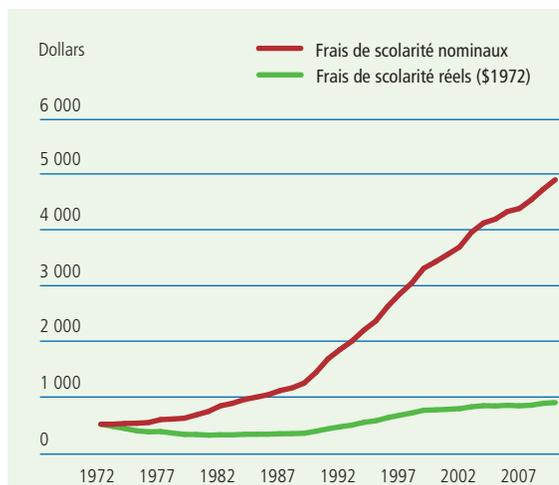
Selon une étude de Statistique Canada s'appuyant sur les données de *l'Enquête auprès des jeunes en transition*, le taux de participation aux études postsecondaires a augmenté, passant de 54 % en 1999 à 79 % en 2005, ce qui est en soi une bonne nouvelle. Toutefois, près du cinquième des personnes qui amorcent des études postsecondaires abandonnent avant l'obtention de leur diplôme, ce qui ne leur procure qu'un très léger avantage par rapport aux autres.

Compte tenu du revenu potentiel considérablement inférieur des personnes qui choisissent d'abandonner leurs études avant l'obtention du diplôme d'études secondaires, qui renoncent à des études postsecondaires ou qui ne terminent pas leurs études universitaires ou collégiales, il est permis de se demander si ces personnes comprennent bien la situation ainsi que les coûts et avantages à long terme de leur décision. Certaines entraves nuisent à la diffusion de l'information dans tous les groupes socioéconomiques, mais elles sont beaucoup plus étanches dans les groupes à faible revenu. Une étude de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM) démontre que les étudiants et les parents surestiment les coûts des études supérieures et en sous-estiment les avantages. Ils surestiment aussi l'aide financière accessible. Ces problèmes de perception sont plus aigus au sein des groupes à

faible revenu². En s'assurant que les élèves du secondaire et leurs parents comprennent bien les avantages des études supérieures, on franchira une première étape importante du processus visant à améliorer la situation financière future des jeunes et à édifier une société plus juste. Malheureusement, la triste réalité veut que les enfants issus d'une famille à faible revenu dont les parents n'ont pas poursuivi d'études supérieures tendent à reproduire le comportement de leurs parents.

Pour certains, la question des coûts est déterminante dans le choix de poursuivre ou non des études postsecondaires. Depuis 20 ans, on assiste à un transfert de plus en plus important de la responsabilité financière des études universitaires de l'État vers les particuliers. Cette réalité se traduit par une hausse spectaculaire des frais de scolarité. Depuis 1990, les frais de scolarité moyens pour un programme de premier cycle de quatre années ajustés en fonction de l'inflation réelle ont plus que doublé³. Pour financer les coûts de plus en plus élevés des études supérieures, les étudiants s'endettent davantage. De 1995 à 2005, la proportion de diplômés universitaires qui ont dû emprunter de l'argent pour financer leurs études est passée de 49 % à 57 %. Simultanément, la valeur moyenne des prêts souscrits a augmenté de 24 %, passant de 14 700 \$ à 16 600 \$. Loin de nous l'idée d'affirmer

[4] Moyenne pondérée des frais de scolarité pour un diplôme de premier cycle, au Canada



Source : Association des universités et collèges du Canada.

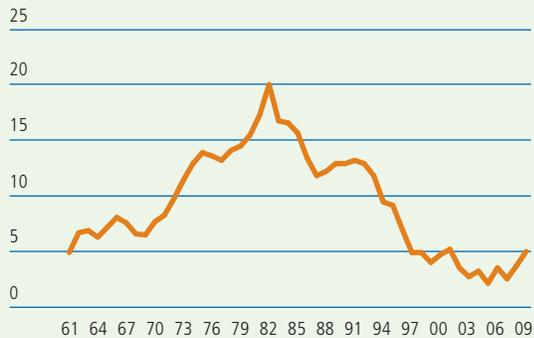
¹ Le pourcentage de personnes âgées de 20 à 24 ans ne fréquentant pas l'école et n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires. Ressources humaines et Développement des compétences Canada. <http://www4.hrsdc.gc.ca/3ndic.1t.4r@-eng.jsp?iid=32>

² Fondation des bourses d'études du millénaire. "Closing the Access Gap: Does Information Matter?" Millennium Research Note No 3. http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/Closing_the_Access_Gap.pdf

³ Luong, May. "Les répercussions financières des prêts étudiants", L'emploi et le revenu en perspective, Janvier 2010. <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010101/pdf/11073-fra.pdf>

[5] Taux d'épargne des particuliers au Canada

% du revenu personnel disponible



Source : Statistique Canada



que les étudiants ne devraient pas s'endetter pour financer les avantages dont ils bénéficieront dans l'avenir sous la forme de revenus plus élevés. Le point clé ici est plutôt que les étudiants doivent posséder certaines notions financières pour mieux gérer cet endettement.

Parallèlement, les parents doivent aussi être prêts à gérer l'augmentation des coûts des études postsecondaires de leurs enfants. Les Canadiens ont actuellement tendance à avoir leurs enfants plus tard dans la vie, d'où une diminution du nombre d'années de revenu avant d'engager les frais liés à l'éducation de leurs enfants et la nécessité fréquente pour les parents de financer les études supérieures de leurs enfants alors qu'ils ont la cinquantaine bien sonnée, parfois plus. De plus, au cours des décennies antérieures, les parents arrivaient à payer le coût des études postsecondaires de leurs enfants en puisant dans leurs revenus ordinaires, parfois avec l'aide du revenu gagné à temps partiel par leurs enfants. Le coût d'un programme universitaire de quatre ans qui sera suivi par un enfant né aujourd'hui atteindra probablement presque 100 000 \$ en dollars actuels lorsque cet enfant franchira les portes de l'université dans 18 ans. Ces coûts limitent considérablement la capacité des parents d'épargner en vue de leur retraite et leur crée des difficultés financières.

Outre les dettes d'études, les étudiants à l'aube d'études postsecondaires ont aussi tendance à commencer à utiliser une carte de crédit, voire une marge de crédit, ce qui peut avoir des conséquences financières importantes s'ils ne le font pas d'une manière judicieuse.

Nécessité pour les adultes de parfaire leurs compétences financières

Au cours de la vie normale d'un Canadien, la période comprise entre l'intégration à la main-d'œuvre active et la retraite est de plus en plus ponctuée de décisions toutes plus importantes et complexes les unes que les autres en matière de consommation, d'épargne et de placement.

Insuffisance de l'épargne des particuliers

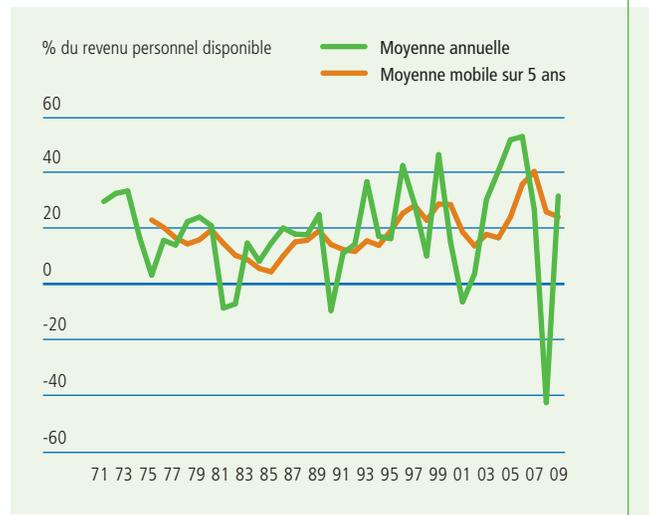
On s'inquiète avec raison du faible niveau d'épargne des Canadiens. Le taux d'épargne personnelle a plafonné en 1982 à 21,2 % du revenu disponible. Depuis, il n'a cessé de diminuer en termes relatifs pour atteindre un plancher de 1,7 % en 2005, avant de remonter à 4,6 % en 2009." Le contexte d'inflation faible et stable et l'évolution de la démographie, les travailleurs plus âgés ayant moins besoin d'épargner, voire pas du tout, expliquent en partie la chute du taux d'épargne. Néanmoins, tant les moyennes nationales que les preuves anecdotiques du comportement des consommateurs pointent clairement vers la nécessité pour les Canadiens d'épargner davantage.

Il existe une autre théorie pour expliquer la baisse du taux d'épargne. Selon certains, le taux d'épargne tient compte uniquement des épargnes prélevées sur le revenu gagné par les particuliers au cours de la période de référence. Or, les particuliers accumulent aussi de la richesse grâce à l'appréciation de certains biens, notamment grâce à l'accroissement

de la valeur de leur maison et aux gains en capital accumulés sur leurs placements. Les données relatives aux particuliers incluses dans *Les comptes du bilan national* (LCBN) donnent une approximation de l'épargne issue de l'appréciation des éléments d'actif. Selon ces données, les Canadiens auraient épargné environ 20 % de leur revenu au cours des 40 années écoulées de 1970 à 2009. La composition de ce pourcentage de 20 % a cependant évolué avec le temps. De 1970 à 1990, période au cours de laquelle les Canadiens mettaient de côté une proportion considérablement plus élevée de leur revenu net (en moyenne 13,7 %), l'inflation et les taux d'intérêt étaient très élevés par rapport à ceux qui prévalent depuis 1990. Grâce aux taux d'intérêt élevés, non seulement le rendement de certains instruments de placement de base comme les comptes de dépôt et les obligations d'épargne était élevé mais, encore plus important, le coût du crédit était aussi très important. Les taux d'épargne élevés observés au cours de cette période découlaient donc autant des importants flux de trésorerie entrants nets prélevés sur le revenu que du rendement élevé des éléments d'actif.

Depuis 2002, l'attitude des Canadiens face à l'épargne a connu une évolution marquée. La méthode standard d'épargner ne consiste plus à mettre de côté une partie de ses

[6] Taux d'épargne de substitution des Canadiens*



* Fondé sur les comptes du bilan national; Source : Statistique Canada



[7] Ratio d'endettement des canadiens



Source : Statistique Canada

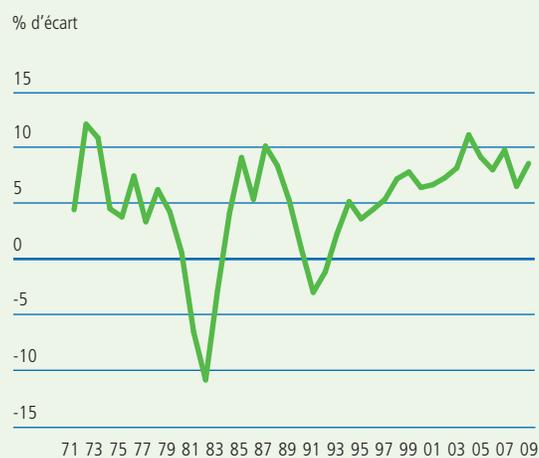
revenus. La plus grande partie de l'épargne vient désormais du rendement des éléments d'actif détenus. De plus en plus cependant, l'accumulation d'actif est financée par emprunts. Les Canadiens sont donc de plus en plus vulnérables aux fluctuations des prix des éléments d'actif et des coûts du crédit. La volatilité du taux d'épargne fondé sur les comptes du bilan national en témoigne de manière éloquent. Ces dix dernières années, le taux d'épargne moyen a été de 20 % du revenu disponible, mais il a connu d'importantes fluctuations depuis 2000 dans la foulée de l'éclatement de la bulle technologique et de la récession de 2008-2009. Ainsi, en trois ans seulement, le taux d'épargne a chuté de 53,2 % en 2006 à -42,2 % en 2008, ce qui reflète les interactions entre la croissance de l'actif, du passif et des revenus.

Cette question du taux d'épargne fondé sur les comptes du bilan national met en valeur un problème de littératie et de capacités financières. Premièrement, on s'inquiète de la possibilité que ce taux diminue avec le temps parce que les maisons et les actifs financiers s'apprécieront probablement plus lentement dans les prochaines décennies qu'ils ne l'ont fait dans le passé. Il est tout à fait plausible que de nombreux Canadiens surestiment l'augmentation future de la valeur nette accumulée sur leurs biens. Comme les entreprises du secteur des services financiers le proclament sans cesse, les rendements passés ne sont pas garants des rendements à venir. Deuxièmement, si le taux d'épargne fondé sur les comptes du bilan national est souvent plus élevé, c'est parce qu'il tient compte dans une large mesure de la contribution du rendement des actifs financiers accumulés par les particuliers dans le passé lorsque les épargnes personnelles provenant du revenu étaient beaucoup plus élevées. Il s'ensuit que le taux d'épargne fondé sur les comptes du bilan national devrait lui aussi diminuer avec le temps. Finalement, ce qui est probablement le plus important, de plus en plus, les biens accumulés figurant au bilan des particuliers ont été acquis par voie d'emprunts. Cet endettement croissant des ménages est préoccupant, car la valeur des dettes personnelles atteint désormais 147 % du revenu disponible des particuliers. Cette croissance rapide de l'endettement laisse présager que l'accumulation de valeur nette sera dans l'avenir inférieure à ce qu'on a vu dans le passé et pourrait bien ne pas suffire à combler les besoins des personnes en question à la retraite.

Financement excessif par emprunts

Une analyse un peu plus approfondie de l'expansion du crédit révèle que ce phénomène est imputable à l'accès accru aux cartes de crédit et à leur utilisation accrue. Selon l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF), l'endettement des ménages imputable aux cartes de crédit a crû de 8,4 % annuellement de 1999 à 2005, ce qui est supérieur à la croissance des revenus au cours de la même période. La

[8] Croissance réelle du crédit à la consommation au Canada*



*Y compris les dettes sur carte de crédit et les marges de crédit, garanties ou non, dont les MCH, ajustées en fonction de l'inflation; Source : Statistique Canada

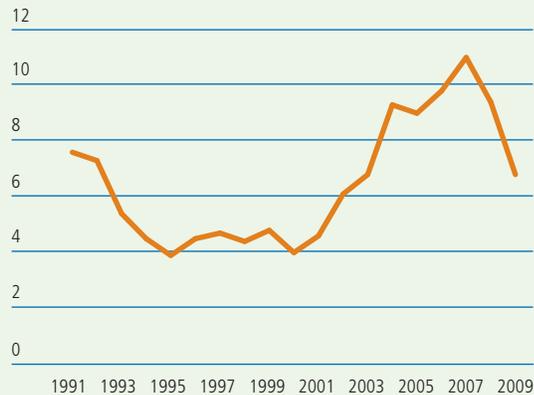
généralisation de l'utilisation des cartes de crédit a contribué à l'arrivée sur le marché d'une multitude de cartes comportant des avantages et des coûts variés que les titulaires ne comprennent pas toujours très bien. Même si la majorité des Canadiens utilisent leur carte de crédit de manière responsable et paient la totalité du solde à la fin de chaque mois, il est évident qu'une minorité gèrent mal leurs obligations financières et que ces personnes bénéficieraient assurément d'un niveau plus élevé de littératie financière. Selon l'ESF, environ 27 % des ménages canadiens qui utilisent des cartes de crédit paient le solde en entier tous les mois. De plus, selon une enquête menée pour le compte de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, quelque 31 % des Canadiens ne connaissent même pas le taux d'intérêt annuel exigé sur les sommes dues sur leur carte de crédit⁴.

Malgré tout, les cartes de crédit n'ont pas joué un rôle prépondérant dans l'augmentation de l'endettement des particuliers. L'augmentation de la dette des ménages est surtout imputable à l'acquisition de biens financée par emprunts, particulièrement l'achat de maisons. En 2006, la proportion de propriétaires de maisons ayant souscrit un prêt hypothécaire a atteint son sommet des 20 dernières années. Même s'il s'agit d'une tendance favorable, celle-ci entraîne une croissance rapide du passif financier. Depuis 2002, la valeur des prêts hypothécaires augmente annuellement de près de 9 %, alors que ce taux se situait plus près de 5 % au cours des décennies précédentes.

⁴ Les Études de Marché Créatec [étude effectuée pour l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)]. "General Survey on Consumer's Financial Awareness, Attitudes and Behaviour", 15 décembre 2006. http://www.fcac-acfc.gc.ca/eng/publications/SurveyStudy/AttBehav2006/pdf/FCAC_GenSurvExec_2006-eng.pdf
Statistique Canada, Section des enquêtes sur les pensions et le patrimoine. Le patrimoine des Canadiens : Un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière, Catalogue no 13F0026MIE – No 001, Décembre 2006. <http://www.statcan.gc.ca/pub/13f0026m/13f0026m2006001-fra.pdf>

[9] Dette hypothécaire des ménages

Pourcentage d'écart



Source : Statistique Canada

La croissance rapide des prêts garantis s'accompagne de l'arrivée sur le marché de nombreux nouveaux instruments financiers. Pendant le boom immobilier, de nombreux Canadiens ont choisi un prêt hypothécaire à taux variable et bon nombre d'entre eux ont aussi décidé de prolonger leur période d'amortissement. Il y a aujourd'hui beaucoup plus de souplesse au niveau des structures de prêts. On peut notamment choisir un prêt hybride à taux variable et à taux fixe. Les options de remboursement du capital sont aussi fort nombreuses. Au cours des dix dernières années, la frontière entre les prêts hypothécaires et les autres formes de crédit offertes aux familles est devenue beaucoup plus diffuse. Le crédit à la consommation, qui englobe les marges de crédit hypothécaires (MCH), a donc augmenté de plus de 10 % par année depuis 2001, ce qui est supérieur à la croissance des prêts hypothécaires. Les MCH sont à maints égards très intéressantes. Elles sont polyvalentes et leurs conditions sont avantageuses. Autrefois utilisés surtout pour financer de manière conventionnelle l'achat de biens de consommation, ces produits se substituent aujourd'hui de plus en plus aux prêts hypothécaires conventionnels. Tous ces nouveaux instruments de crédit garantis servent les intérêts des particuliers, mais il ne fait aucun doute qu'ils complexifient aussi leurs décisions financières et comportent des nuances qui ne sont pas toujours bien comprises.

Même si le service de la dette des ménages canadiens a diminué au même rythme que les taux d'intérêt, leur endettement global a incontestablement augmenté, et la gestion de ces dettes exige des compétences financières plus pointues. Depuis le début de la décennie en cours, le ratio de l'actif au passif des ménages canadiens a chuté, passant de plus de six dollars d'actif par dollar de passif à tout juste un peu plus

de cinq dollars d'actif par dollar de passif. L'augmentation du taux d'insolvabilité des consommateurs canadiens, qui est passé de tout juste un peu plus de 1 par 1 000 au début des années 1990 à plus de 6 par 1 000 aujourd'hui, démontre que même si les taux d'intérêt sont bas (et à la baisse), un nombre croissant de Canadiens éprouvent d'importantes difficultés à respecter leurs obligations financières.

Encore une fois, comme pour les étudiants, ce n'est pas tant le recours au crédit qui pose problème, mais la compréhension par les emprunteurs de toutes leurs options et obligations financières. Les consommateurs doivent être suffisamment avisés pour comprendre les retombées à long terme de leurs décisions. À défaut de bien comprendre les principes financiers en jeu, certains ménages pourraient être menacés. Parmi les comportements à éviter, mentionnons l'aveuglement historique : il ne faut pas tenir pour acquis que les taux d'intérêt resteront éternellement bas ou, comme l'expérience récente aux États Unis l'a démontré, supposer que puisque les prix des maisons ont fortement augmenté au cours des dix dernières années, ils continueront de le faire pendant les dix prochaines. En réalité, la crise économique a fait plonger les taux d'intérêt à un niveau anormalement bas et le risque de taux d'intérêt de court terme est actuellement asymétrique, car les taux ne peuvent qu'augmenter. À mesure qu'ils le feront, le coût du service de la dette des ménages canadiens augmentera. À cause de cette plus grande vulnérabilité, les ménages canadiens auront besoin de compétences financières accrues dans l'avenir.

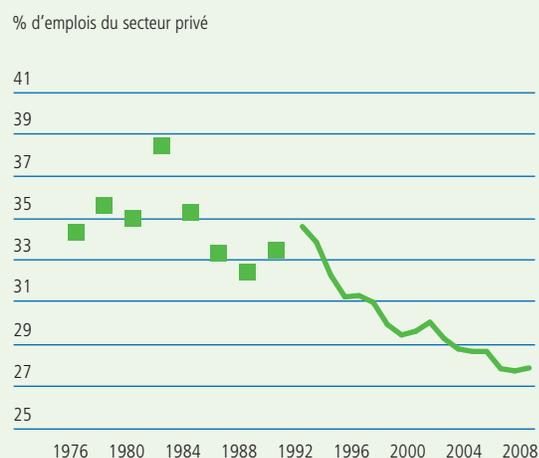
Épargne-retraite : situation préoccupante

Compte tenu de l'importante diminution du taux d'épargne des particuliers et de l'endettement accru des Canadiens, on a raison de s'inquiéter de la possibilité que les futurs retraités n'aient pas suffisamment d'épargnes pour maintenir un niveau de vie confortable. Selon une étude récente de l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, il semble que de nombreux Canadiens n'épargnent pas assez en vue de leur retraite. M. Dodge recommande aux Canadiens de mettre de côté au moins 10 % de leur revenu avant impôt chaque année, mais indique du même souffle qu'il se pourrait qu'il faille mettre de côté jusqu'à 21 % de son revenu avant impôt pour générer un revenu de remplacement suffisant à la retraite⁵. Autre facteur qui contribue au sentiment d'urgence face à cette question : l'espérance de vie des Canadiens de 65 ans s'est rallongée de près de trois ans depuis le début des années 1980 et on s'attend à ce qu'elle continue d'augmenter dans l'avenir.

Par ailleurs, de plus en plus les particuliers doivent assumer la responsabilité de leur épargne-retraite. La couverture des régimes de retraite d'employeur est à la baisse, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Depuis 1992, le pourcentage de travailleurs du secteur public couverts par un régime de retraite d'employeur est passé de 91 % à 82 %. Dans le secteur privé, ce ratio a chuté de 34 % à 27 %. On constate également un glissement certain des régimes à

⁵ Dodge, David A, Alexandre Laurin et Colin Busby. "The Piggy Bank Index: Matching Canadians' Saving Rates to their Retirement Dreams." CD Howe E-Brief 95, 18 mars 2010, http://www.cdhowe.org/pdf/ebrief_95.pdf

[10] Employés du secteur privé participant à un régime de retraite d'employeur



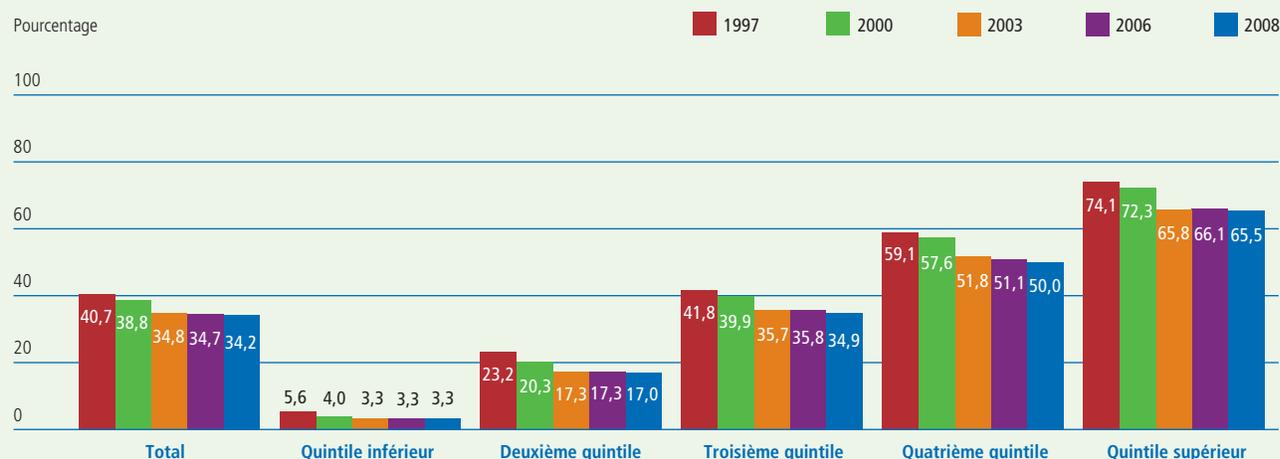
Source : Statistique Canada

prestations définies (PD) vers les régimes à cotisations définies (CD), une tendance qui se trouve à transférer de l'employeur à l'employé le risque financier liés aux placements et qui exige des employés qu'ils prennent davantage de décisions de nature financière. Les solutions de rechange aux régimes de retraite d'employeurs se multiplient, notamment les REER collectifs, mais elles imposent elles aussi aux employés davantage de risques que les régimes à PD et les obligent à prendre des décisions financières sur la nature des placements effectués. Il y a aussi les instruments d'épargne-retraite individuels (comme les REER, les CELI et les comptes non enregistrés).

Sur le plan des REER, les tendances récentes sont décourageantes. La valeur des droits à cotisation REER inutilisés par les Canadiens est en forte hausse, mais de 1997 à 2008, le taux global de participation aux REER est passé de 41 % à 34 %⁶. Encore plus alarmant, la participation a chuté dans toutes les fourchettes de revenus et dans tous les groupes d'âge. Il est vrai que pour personnes à faible revenu, les REER présentent peu d'attraits. Mais pour les particuliers à revenu moyen ou élevé, il s'agit d'une occasion ratée fort malheureuse. Selon un rapport publié en 2008 par Statistique Canada, en 2005 la valeur médiane des REER pour les Canadiens âgés entre 55-64 ans se situait à un dérisoire \$55 000⁷.

Il n'est pas certain que les Canadiens comprennent vraiment la différence entre ces différents instruments d'épargne, les risques que chacun d'entre eux comporte, et les retombées fiscales des différents régimes accessibles. Normalement, cette ignorance devrait inciter les particuliers à solliciter des conseils. Pourtant, moins de la moitié des Canadiens affirment avoir un conseiller financier⁸.

[11] Taux de participation à un REER par quintile de revenu



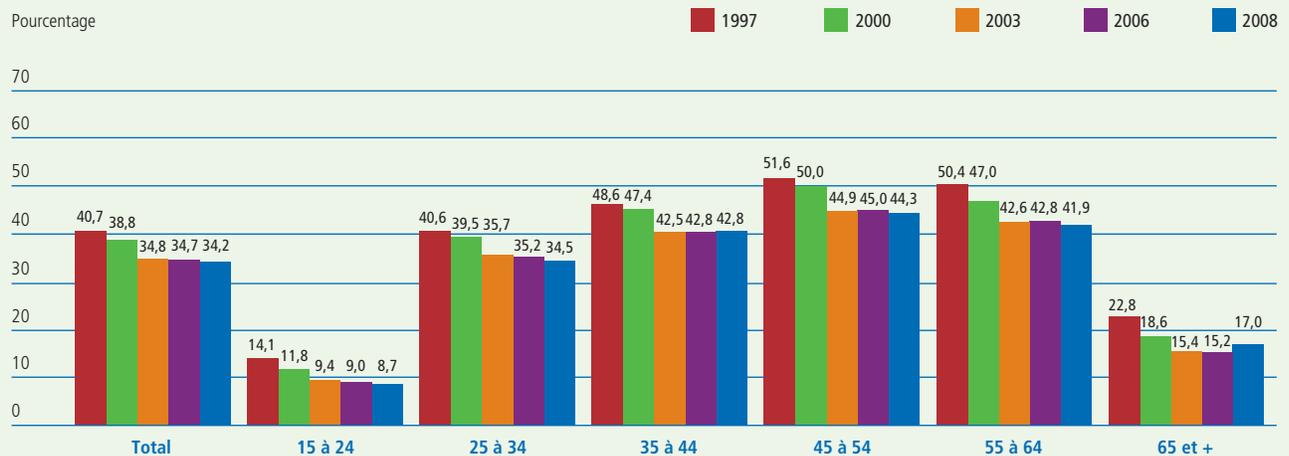
Source : Statistique Canada

⁶ Moussaly, Karim. Participation aux régimes privés d'épargne-retraite, 1997 to 2008 Statistique Canada – No 13F0026M au catalogue, no 1, Mars 2010. <http://www.statcan.gc.ca/pub/13f0026m/13f0026m2010001-fra.pdf>

⁷ Pyper, Wendy. "Placements dans les REER" L'emploi et le revenu en perspective, vol. 9, no. 2. février 2008. Statistique Canada – Catalogue no. 75-001-X. <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008102/pdf/10520-fra.pdf>

⁸ Ipsos Reid, "CSA Investor Index 2009", Octobre 2009, pp. 50-51. Préparé pour les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. http://www.bccsc.bc.ca/uploadedFiles/news/publications/CSA_Investor_Index_2009.pdf

[12] Taux de participation à un REER par groupe d'âge



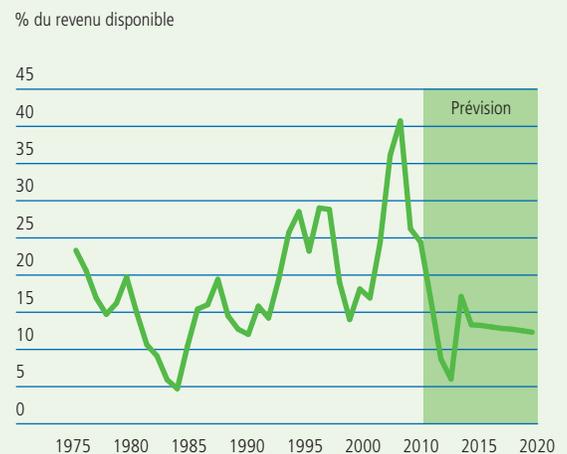
Source : Statistique Canada

Il existe un risque que cette incompréhension des instruments financiers et des choix de placements mène à des résultats sous-optimaux. Le débat actuellement en cours sur la réforme des pensions illustre bien cette réalité. Même si la majorité des Canadiens sont actuellement en mesure d'obtenir à la retraite un revenu se situant dans une fourchette de 60 à 70 % de leur revenu avant la retraite, il existe une minorité importante, soit 20 à 25 % des retraités, dont le niveau est inférieur à ce ratio.

Malheureusement, on ne sait pas vraiment pourquoi ces personnes ne sont pas en mesure d'obtenir un revenu de remplacement suffisant. Selon différentes études publiées, des particuliers qui touchaient avant la retraite un revenu comparable ont désormais des revenus très différents. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : revenu gagné à la retraite, valeur plus élevée des actifs accumulés ou niveau plus élevé des revenus de placement. Tous les Canadiens disposent donc théoriquement des moyens requis pour épargner. Toutefois, une minorité importante d'entre eux n'arrivent pas à épargner suffisamment et les raisons susceptibles d'expliquer de telles différences à l'intérieur d'une même fourchette de revenus ne sont pas aisées à comprendre.

Quoi qu'il en soit, si les causes de ce problème continuent de nous échapper, les perspectives fondées sur les tendances récentes n'en restent pas moins troublantes. À moins d'un changement radical d'attitude des Canadiens en matière d'épargne et d'une atténuation de leur propension à consommer en s'endettant toujours un peu plus, tendances caractéristiques de la dernière décennie, l'endettement des ménages et le ralentissement futur de l'appréciation des éléments d'actif devraient, selon les prévisions des Services

[13] Taux d'épargne de substitution des Canadiens*



* Moyenne mobile sur 5 ans, fondée sur les comptes du bilan national
Source : Statistique Canada, Services économiques TD

économiques TD, faire chuter le taux national d'épargne des particuliers de 20 % à 10 % d'ici 20 ans. De plus, les tendances actuelles font entrevoir la possibilité d'une augmentation marquée du nombre de Canadiens dont le niveau de vie à la retraite pourrait être inférieur aux prévisions. Selon les projections de Statistique Canada établies au moyen de son modèle *LifePaths*, la proportion de retraités qui ne touchent pas le revenu de remplacement escompté, qui se situe actuellement entre 20 % et 25 % pourrait augmenter significativement au cours des quatre prochaines décennies."

Il est clair que de nouvelles études microéconomiques (analyse des statistiques par groupe d'âge, par tranche de revenus et en fonction d'autres sous-ensembles) seront nécessaires pour comprendre pourquoi les Canadiens épargnent si peu, mais en attendant, un investissement accru dans la littératie financière est probablement le meilleur outil à notre disposition pour améliorer le comportement fondamental des particuliers face à l'épargne.

État actuel de la littératie financière

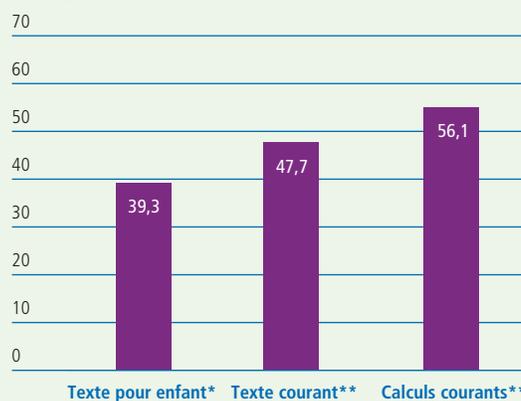
La demande de littératie et de capacités financières est donc en hausse, mais il n'est pas du tout certain que l'offre évolue au même rythme.

Commençons par les notions de base en écriture et en lecture et en calcul. Au niveau élémentaire, il importe de rehausser les compétences en écriture et en lecture et en calcul. Selon les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2006, quatre jeunes Canadiens sur dix ne posséderaient pas les compétences en écriture et en lecture et en calcul nécessaires dans une économie axée sur le savoir. Et comme ces compétences ont tendance à s'atrophier avec l'âge, il s'ensuit la création d'un courant contraire qui limite le développement des futures compétences en littératie financière. Prenons maintenant le cas des adultes. Presque cinq adultes sur dix n'ont pas les capacités en écriture et en lecture souhaitées et six sur dix n'ont pas les compétences en calcul souhaitées au sein d'une économie moderne selon *l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA). Il existe une forte corrélation entre les piètres capacités de lecture, d'écriture et de calcul et le statut de personne à faible revenu ou de nouvel arrivant, ce qui met bien en évidence la vulnérabilité de ces groupes.

Toutefois, la littératie financière pose certaines difficultés que ne présente pas l'acquisition de capacités en écriture et en lecture et en calcul. Même s'il est relativement facile d'établir si une personne possède ou non des compétences suffisantes en lecture, en écriture et en calcul, il est beaucoup plus difficile d'établir si celle-ci comprend entièrement les coûts et les avantages de chacune de ses décisions financières. L'évaluation est rendue compliquée par le fait que les décisions financières personnelles sont complexes. Comme un économiste l'a écrit :

[14] Niveau de littératie au Canada

Pourcentage de la population dont le niveau de littératie est insuffisant, par catégorie



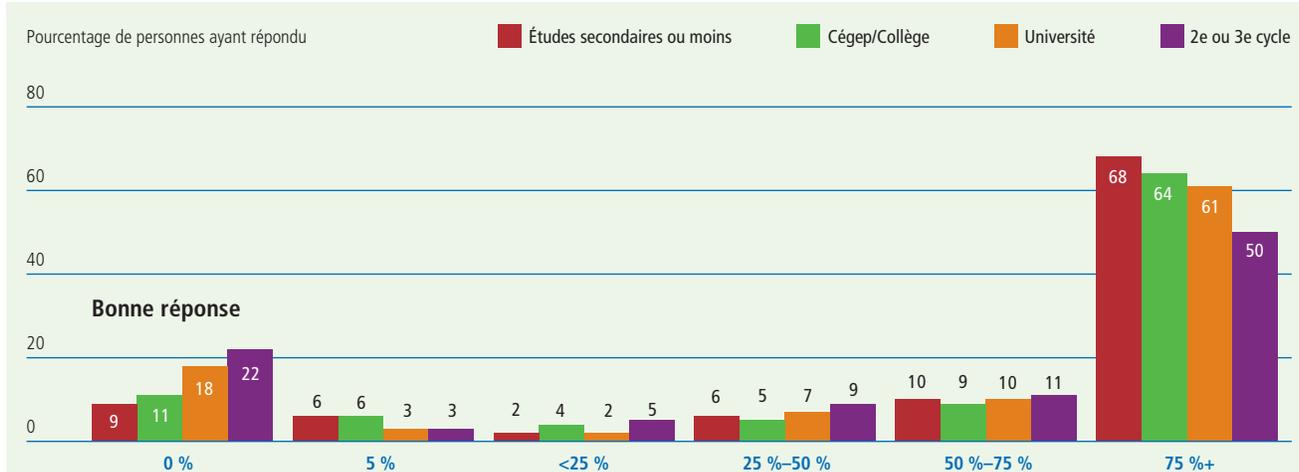
* Élèves âgés de 15 ans ** Adultes âgés de 16 ans et +
Sources : Statistique Canada, Learning Metrix Inc.

Le problème que pose l'élaboration d'un plan financier personnel approprié est extraordinairement complexe. Idéalement, ce plan devrait prévoir les gains à venir, leur croissance, la valeur de l'actif, les taux de rendement actuels et à venir, la valeur des prestations de retraite et des prestations de sécurité sociale, les besoins spéciaux (par exemple, frais de scolarité, mariages, versement initial sur une maison), la composition du ménage, les lois fiscales actuelles et futures, les probabilités de mortalité, les probabilités d'invalidité, les taux des primes d'assurance, le compromis risque rendement nécessaire et une multitude d'autres facteurs⁹.

Dans ce contexte, il devient problématique de mesurer le degré de littératie financière. Selon les données disponibles et les sondages, la majorité des adultes canadiens semblent en mesure de gérer leurs finances de manière efficace, mais une minorité importante d'entre eux ne possèdent en revanche ni les compétences de base ni la compréhension requise des concepts financiers. Par exemple, le Groupe de travail sur la littératie financière en est venu à la conclusion que « près du quart des Canadiens ont des lacunes dans trois domaines clés de la gestion de leurs finances, soit nommément la capacité d'effectuer un suivi financier, la planification des dépenses et la capacité de s'informer sur les questions financières. » Ce résultat a été confirmé par un certain nombre d'autres enquêtes sur la capacité financière effectuées au Canada au cours des dernières années. Selon une enquête du Strategic Counsel commandée par la Fondation canadienne d'éducation économique (FCEE) en 2008, 28 % des Canadiens éprouvent des difficultés à comprendre des concepts financiers élémen-

⁹ Douglas, Bernhaim B. 1994. Cité dans : Martin, Matthew. "A Literature Review on the Effectiveness of Financial Education." Federal Reserve Bank of Richmond Document de travail no 07-03, 15 juin 2007. http://www.richmondfed.org/publications/research/working_papers/2007/pdf/wp07-3.pdf

[15] Pourcentage des placements dans des fonds communs assurés contre les pertes*

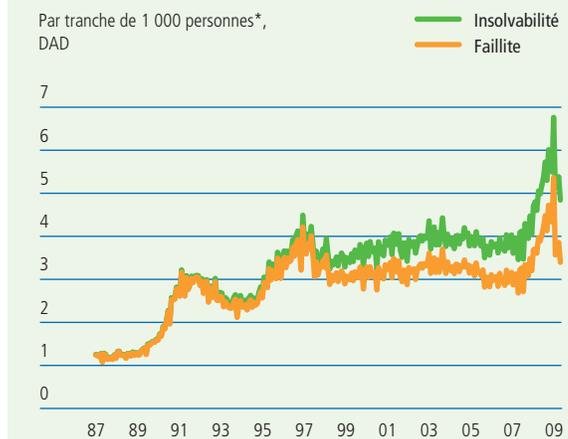


* Quel pourcentage des placements d'un épargnant dans un fonds commun d'une institution financière est assuré contre les pertes?
Source : The Strategic Counsel – Canadian National Survey on Economic and Financial Capability, 2008

taires¹⁰. De même, selon une enquête menée en 2009 par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un tiers (35 %) des Canadiens n'ont accumulé aucune économie ni placement¹¹. Parmi les problèmes les plus préoccupants mentionnés l'absence de connaissances sur les taux d'intérêt, sur les facteurs qui influent sur les cotes de solvabilité et sur l'accès au crédit et sur les caractéristiques de risque des placements. Par exemple, selon l'enquête du FCEE, seulement 13 % des Canadiens savent que les placements qu'ils détiennent dans des fonds communs de placement ne sont pas garantis.

La tendance actuelle à l'insolvabilité et à la faillite dénote également qu'un nombre croissant de Canadiens éprouvent des difficultés à respecter leurs obligations financières. Le taux d'insolvabilité des consommateurs est passé de tout juste 1 cas par 1 000 au début des années 1990 à près de 7 cas à la fin de 2009. Même si l'augmentation récente découle en partie de la crise économique cyclique de la fin de 2008 et du début de 2009, la tendance était déjà à la hausse avant la récession, ce qui indique qu'il y avait déjà une augmentation structurelle du nombre de faillites avant la récession. Le plus préoccupant est que cette tendance s'est installée dans un contexte de bas taux d'intérêt (et qu'ils ont été à la baisse pendant la plus grande partie de la période en cause). En décembre 2009, la *Revue du système financier* publiée par la Banque du Canada a effectué un test visant à établir la résilience du bilan des ménages. La Banque a cherché à comprendre ce qui pourrait arriver si les taux d'intérêt augmentaient de 3 points de pourcentage et s'ils augmentaient de 4,25 points de pourcentage. L'analyse visait à quantifier le pourcentage de ménages dont le ratio d'endettement dépasserait dans chacun des scénarios 40 % de son revenu, compromettant ainsi sa capacité de respecter ses obligations financières. Il appert que la majoration la moins

[16] Nombre de cas de faillite et d'insolvabilité chez les consommateurs canadiens



* Personnes de plus de 15 ans (tiré de l'Enquête sur la population active)
Sources : Bureau du surintendant des faillites, Statistique Canada

¹⁰ The Strategic Counsel, Canadian National Survey on Economic and Financial Capability, 2008, enquête effectuée pour la Fondation canadienne d'éducation économique.

<http://www.cfee.org/assets/u/Canadian-National-Survey-on-Economic-and-Financial-Capability.pdf>

¹¹ Ipsos Reid, "CSA Investor Index 2009", octobre 2009, pp. 50-51. Préparé pour les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

http://www.bsc.bc.ca/uploadedFiles/news/publications/CSA_Investor_Index_2009.pdf

[17] Test de résilience des ménages

	Scénario 1	Scénario 2
2010–2012		
Croissance de la dette des ménages (% an.)	5 %	
Croissance du revenu des ménages (% an.)	8 %	
Au T2/2012		
Taux à un jour (%)	3,20	4,50
Taux effectif d'emprunt (%)	4,82	5,41
% de ménages avec RSD>40 %	8,5	9,6
% de la dette détenue par des ménages avec un RSD>40 %	15,9	18,9

Source : Banque du Canada

Remarque : Le ratio du service de la dette (RSD) est égal à la somme des versements mensuels de capital et d'intérêt par rapport au revenu des ménages.

élevée des taux placerait 8,5 % des ménages au-dessus du seuil de risque, en hausse par rapport à 5,9 % à la fin de 2008. Dans le deuxième scénario, on estime que le ratio d'endettement de 9,6 % des ménages dépasserait 40 %. La plupart des Canadiens seraient donc capables d'absorber une majoration des taux d'intérêt, mais il ressort clairement de cette étude que de nombreux ménages sont probablement trop endettés et qu'un niveau accru de littératie et de capacité financières serait probablement justifié.

Recommandations de politiques modelées sur le cycle de vie

Nous avons établi les raisons pour lesquelles la littératie financière est importante et démontré que l'augmentation des compétences financières de la population est souhaitable. Mais comment y arriver? Comme nous l'avons indiqué, les connaissances financières précises nécessaires pour gérer ses finances personnelles évoluent au fil de la vie de chacun en fonction de sa situation personnelle. Pour accroître le niveau de littératie financière, nous proposons une démarche en trois volets qui :

- 1) rehaussera le niveau des connaissances financières fondamentales et incitera les Canadiens à épargner dès le plus jeune âge et pendant toute leur vie adulte;
- 2) répondra aux besoins des gens à certains moments précis de leur vie où elles doivent prendre des décisions financières cruciales;
- 3) ciblera les besoins plus pointus des personnes à faible revenu et des nouveaux arrivants au Canada.

Nous allons maintenant aborder tour à tour chacun de ces trois volets.

1) Connaissances fondamentales, motivation et expérience

L'éducation financière des enfants et des jeunes devrait viser surtout l'acquisition de compétences fondamentales qui leur seront ultérieurement utiles. Comme un auteur l'a écrit, « l'éducation financière destinée aux enfants doit être prescriptive et préventive, favoriser la croissance personnelle et être offerte massivement¹² ». Certaines études récentes sur l'efficacité des programmes d'éducation financière destinés aux jeunes indiquent qu'il est risqué d'attendre jusqu'au secondaire pour offrir de l'éducation financière et de n'offrir que des cours facultatifs. L'éducation financière devrait commencer tôt dans la vie et se poursuivre au secondaire, de telle sorte que les notions et les pratiques apprises tôt dans la vie puissent être ensuite revisitées et élargies. Soulignons également qu'il est tout aussi crucial de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'éducation financière que de leur offrir cette éducation.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les efforts déployés pour stimuler les compétences en arithmétique devraient appuyer d'autres initiatives en littératie financière. Au-delà de ces grands principes de base, les administrations fédérale, provinciales et territoriales devraient conjointement élaborer un programme uniforme d'éducation financière destiné aux jeunes qui serait offert dans les écoles primaires. Nous proposons l'apprentissage d'un ensemble de notions fondamentales (pas nécessairement un cours s'étalant sur toute une année) qui soulignerait aussi l'importance de poursuivre des études postsecondaires vers le début du secondaire.

La plupart des gens seront probablement en faveur de l'acquisition de notions financières, mais certains pourraient remettre en question la pertinence d'insister sur les études postsecondaires à un si jeune âge. Pourtant, il existe de nombreuses preuves que les résultats scolaires au secondaire et les orientations prises à partir du milieu du secondaire influent fortement sur la probabilité que le jeune poursuive ensuite des études collégiales ou universitaires. Selon le groupe Colleges Ontario, 72 % des étudiants qui se sont inscrits à une forme ou une autre d'études postsecondaires avaient suivi à un point ou un autre de leurs études secondaires des cours préparatoires aux études collégiales ou universitaires. En d'autres termes, les parcours « professionnels » durant l'école secondaire réduisent de manière spectaculaire les possibilités qu'un jeune poursuive ensuite des études postsecondaires. Il s'ensuit que les élèves et leurs parents doivent être convaincus des bienfaits des études collégiales ou universitaires avant la 9^e année (3^e secondaire).

Le programme de littératie financière offert au primaire pourrait ensuite être complété ou approfondi par un autre cours au niveau secondaire. Dans ce dernier cas, nous préférons que ce cours soit donné dans la période précédant immédiatement la décision des jeunes de poursuivre ou non des études postsecondaires, soit vers la fin du secondaire. Ce cours

¹² McCormick, Martha Henn. "The Effectiveness of Youth Financial Education." Journal of Financial Counseling and Planning, Volume 20, numéro 1, 2009. Accessible sur le site à l'adresse : http://6aa7f5c4a9901a3e1a1682793cd11f5a6b732d29.gripelements.com/pdf/martha_henn_mccormick.pdf

renforcerait certaines compétences financières fondamentales, mais aiderait aussi les jeunes à décider s'ils souhaitent ou non fréquenter l'université, et les conseillerait sur la manière de financer leurs études supérieures, d'établir un budget, de gérer le recours aux cartes de crédit et les éclairerait sur les conséquences d'une mauvaise gestion des dettes.

Après le développement du programme de littératie financière des jeunes, on devra affecter les ressources nécessaires à la formation des enseignants qui donneront ensuite ce cours. En effet, des études américaines ont établi que les enseignants, comme l'ensemble de la population, comprennent mal certains concepts financiers et que certaines connaissances de base en matière financière leur échappent¹³. Quelqu'un devra donc « enseigner aux enseignants ». Plusieurs groupes pourraient participer au développement des programmes, notamment la Fondation canadienne d'éducation économique (FCEE). Au niveau fédéral, la création d'un centre national d'excellence en littératie financière pourrait être très avantageuse. L'administration fédérale pourrait jouer un rôle important dans le développement d'un programme national de littératie financière, mais celui-ci devrait à l'évidence tenir compte des disparités provinciales et territoriales, ce qui rendrait absolument obligatoire la participation des administrations provinciales et territoriales au développement du programme d'études. De plus, le savoir-faire du secteur communautaire et bénévole et de l'industrie des services financiers devrait être mis à contribution dans l'élaboration de ce cours.

En ce qui concerne l'administration du cours comme telle, comme l'éducation est de compétence provinciale, tout programme de littératie financière destiné aux jeunes devra dans une large mesure être mis en œuvre à l'échelle provinciale. Un rôle clé pourrait cependant être joué dans la prestation du programme par le secteur bénévole et communautaire et par l'industrie des services financiers qui pourraient, tous les deux, contribuer à la formation des enseignants ou participer directement à la prestation des programmes dans les écoles. Le secteur bénévole et communautaire pourrait par ailleurs offrir de la formation financière aux jeunes qui ont déjà quitté le réseau scolaire. Au fond, pour que la stratégie de littératie financière connaisse du succès, l'essentiel sera de mettre en œuvre une méthode axée sur la collaboration.

2) Éducation financière à des moments propices à l'apprentissage

En ce qui concerne la littératie financière des adultes, toute initiative nationale revêt trois aspects clés.

Premièrement, il faut développer un contenu pratique, approprié et complet qui couvrira tous les besoins allant des compétences financières de base aux questions, options et conséquences financières plus pointues. Une démarche axée sur la collaboration est également à privilégier pour les adultes. Un centre fédéral d'excellence en littératie financière pourrait servir de trait d'union en amassant de l'information de base sur la littératie financière et sur les pratiques exemplaires en ce domaine. Toutefois, les administrations provinciales et territoriales ainsi que les groupes bénévoles et communautaires et l'industrie des services financiers devraient également mettre leur savoir-faire au service du programme.

Un relevé des études effectuées sur l'efficacité de l'éducation financière aux adultes aux États-Unis démontre que les programmes de littératie financière sont plus efficaces lorsqu'ils ciblent un public précis et sont donnés immédiatement avant la prise d'une décision financière importante¹⁴. Une bonne part des connaissances financières sont très spécialisées et les gens réfléchissent en général très peu à leurs futures décisions financières tant qu'ils n'ont pas besoin de les prendre. C'est donc dire que la documentation devrait être répartie en modules portant sur les décisions financières courantes de la vie comme l'ouverture d'un compte bancaire, l'encaissement d'un chèque de paie, le début d'un nouvel emploi, l'achat d'une assurance vie, l'achat d'une automobile, la location d'un logement, l'achat d'une maison, la gestion des dettes, les questions à poser au moment de souscrire un prêt hypothécaire, la compréhension des cartes de crédit, l'épargne pour les études des enfants, l'épargne en vue de la retraite, etc. Les sujets des documents de formation iraient des questions les plus rudimentaires jusqu'aux compétences financières plus pointues.



¹³ Ibid.

¹⁴ Hatheway, Ian et Sameer Khatiwada. "Do Financial Education Programs Work?" Federal Reserve Bank of Cleveland, Document de travail no. 08-03. Avril 2008.
<http://www.clevelandfed.org/research/workpaper/2008/wp0803.pdf>

Deuxièmement, en littératie financière, l'information doit être diffusée d'une manière conviviale, compréhensible et efficace, ce qui exige une démarche à volets multiples. Chacun apprend différemment des autres. Certaines personnes sont plus sensibles aux messages visuels, d'autres à la parole et d'autres encore apprennent plus facilement dans un contexte d'apprentissage pratique. L'information doit donc être disponible sur support papier et sur Internet, dans des fichiers balados et sur des sites de réseautage social. Des outils interactifs devraient être développés et il serait bénéfique que les gens puissent avoir des contacts avec des enseignants et des professionnels des questions financières. Les documents de littératie financière doivent être offerts dans plusieurs langues et être invitants pour tous les groupes culturels. Les documents sur support papier devraient être distribués un peu partout et notamment dans les bureaux de l'administration publique (centres d'emploi, bureaux de poste, etc.), dans les établissements de services financiers (succursales bancaires, bureaux de compagnies d'assurance) et dans les centres communautaires ou les locaux d'organismes sans but lucratif.

Finalement, tout programme de littératie financière pour adultes devrait faire l'objet d'un suivi afin d'en évaluer les résultats et s'assurer qu'il répond bien aux besoins des Canadiens. Une des principales faiblesses des programmes de littératie financière est que les responsables négligent souvent de réserver les ressources nécessaires à l'évaluation de leurs succès ou de leurs échecs afin de pouvoir apporter les améliorations requises.

3) Se concentrer sur les Canadiens les plus vulnérables

L'ensemble des Canadiens tireront parti des programmes de littératie financière destinés aux jeunes et aux adultes décrits précédemment. Toutefois, certains groupes particulièrement à risque doivent être ciblés. Nous songeons notamment aux Canadiens à faible revenu et aux nouveaux arrivants. Ces groupes ont des besoins en information et en ressources souvent différents de ceux de la population en général.

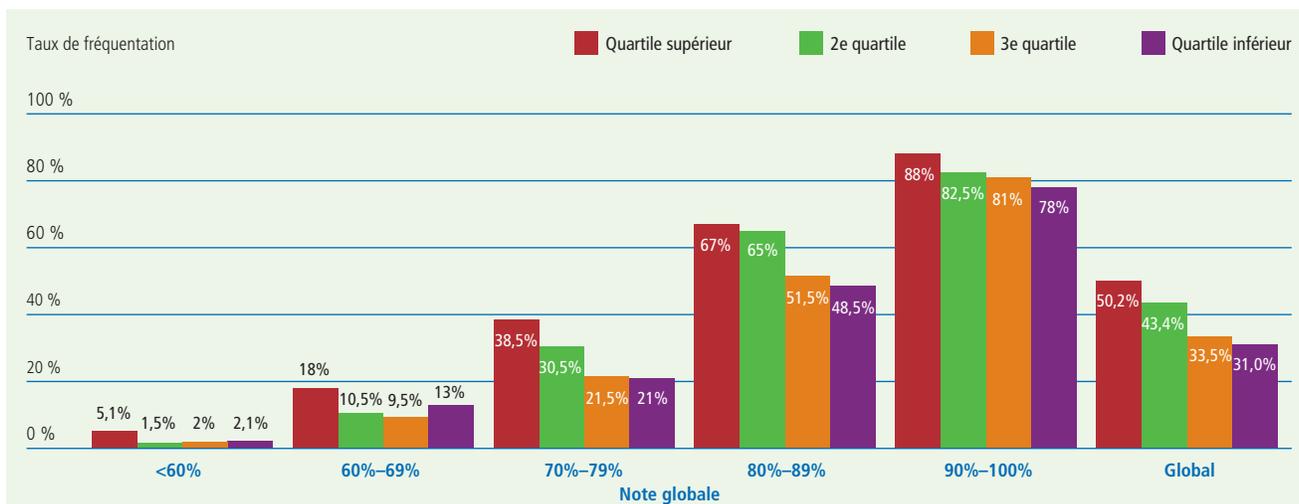
Canadiens à faible revenu

Selon une étude effectuée par Jerry Buckland pour la St. Christopher House, s'il est vrai que les Canadiens à faible revenu tirent en règle générale le meilleur parti possible de leur situation, « ils doivent améliorer leur attitude face aux questions financières, à leurs aspirations et à leurs connaissances des politiques institutionnelles¹⁵ ». Les personnes à faible revenu ont besoin de plus d'information sur les programmes publics d'aide au revenu, d'une aide financière pour développer leurs compétences et étudier, et de services bancaires à moindres coûts. Sur ce dernier point, certains services bancaires « marginaux » sont presque systématiquement beaucoup plus chers (et dans de nombreux cas spectaculairement plus cher) que les sources courantes de compensation de chèques et que les instruments de crédit courants que sont les protections de découvert, et les marges et cartes de crédit. Les recherches indiquent que si les prêts sur salaire et les autres options bancaires relativement coûteuses ne sont pas l'exclusivité des personnes à faible revenu, les personnes qui y ont recours sont souvent enfermées dans un cycle d'endettement où leurs dépenses sont chroniquement plus élevées que leurs revenus. Il importe d'intervenir avant qu'elles en arrivent à ce point.

Les efforts déployés pour rehausser le niveau de littératie financière des Canadiens à faible revenu devraient être intégrés à une réforme des programmes de sécurité du revenu de nature à favoriser l'épargne, surtout chez les bénéficiaires d'aide sociale. Il faudrait notamment continuer de réduire le taux marginal d'imposition réel très élevé des Canadiens à très faible revenu. L'exemption des revenus générés par les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) constitue une mesure positive pour les Canadiens à faible revenu, mais elle pourrait être beaucoup plus efficace si on exemptait l'actif détenu dans ces comptes, ainsi que les retraits, de l'examen obligatoire des besoins. Il est tout aussi important de favoriser l'épargne et de stimuler la participation à la main-d'œuvre active que d'accroître l'offre d'éducation.

¹⁵ Buckland, Jerry. "Learning To Stretch a Dollar: Evidence of Financial Literacy Among Low-income Canadians." Document rédigé pour l'atelier no 1 de Vers les sommets, Conférence canadienne sur l'éducation financière, intitulé « Évaluation des connaissances financières de base des Canadiens – L'expérience canadienne », Montréal, le 9 septembre 2008.

[18] Taux de fréquentation universitaire* selon la note globale au secondaire et le quartile de revenu des parents



* À l'âge de 19 ans; Source : Statistique Canada

Il faut aussi travailler à l'élimination des obstacles qui empêchent les enfants issus de familles à faible revenu de poursuivre des études postsecondaires. Selon une étude du Fonds de dotation des bourses d'études du millénaire, la motivation et la sensibilisation sont les deux plus grands obstacles aux études postsecondaires, avant l'absence de moyens financiers. Les sondages menés auprès de la population canadienne démontrent qu'en général, on surestime le coût des études postsecondaires et qu'on sous-estime leurs avantages sur le plan du revenu. Le fait que la participation aux études postsecondaires soit inférieure de 10 % dans le quintile des personnes ayant le revenu le moins élevé par rapport à celui des personnes ayant le revenu le plus élevé, et ce même chez les élèves qui avaient au niveau secondaire des notes se situant entre 90 % et 100 %, constitue en soi une condamnation du statu quo. Il est crucial de sensibiliser les personnes à faible revenu aux avantages des études supérieures et de les soutenir financièrement afin qu'elles aient accès à des études postsecondaires.

Le secteur bénévole a un rôle à jouer dans l'offre de ressources financières aux communautés vulnérables. Des programmes communautaires de littératie financière sont déjà offerts par le Centre canadien pour l'éducation financière du SEDI (CCEF). Ces programmes devraient être élargis. Nous souscrivons sans réserve à la recommandation du groupe de travail du SEDI de « collaborer avec les chefs de file du secteur bénévole afin de créer à l'échelle du pays un réseau d'au moins 3 000 organismes communautaires capables d'offrir des programmes d'éducation financière à leurs clients¹⁶. »

Nouveaux arrivants

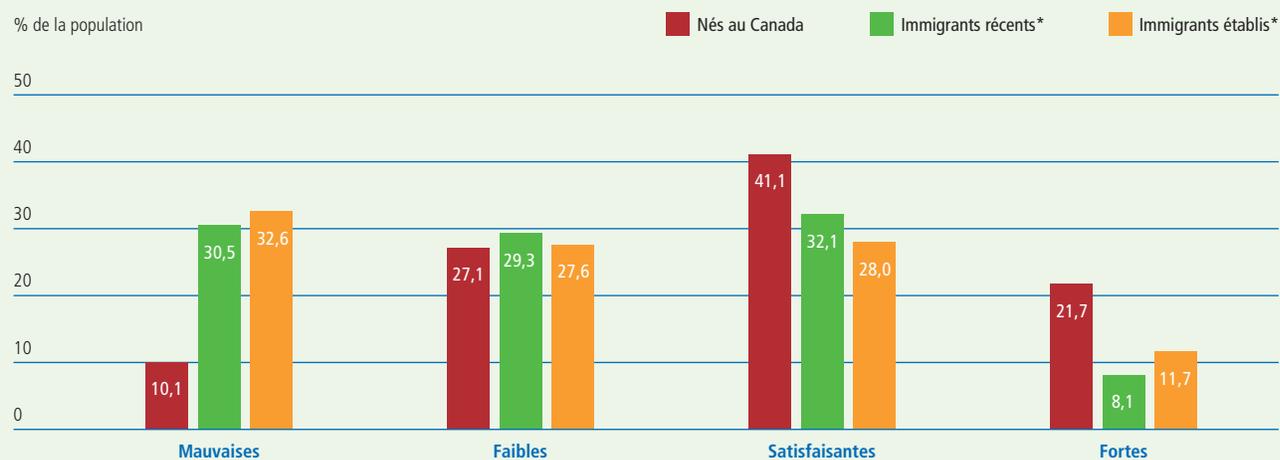
Les nouveaux arrivants au Canada sont confrontés à une situation spéciale qui justifie une attention particulière. En plus de devoir améliorer leur connaissance du français ou de l'anglais, les nouveaux arrivants doivent aussi souvent faire l'apprentissage d'un nouveau système financier et de règles très différentes de celles de leur pays d'origine.

Pour la plupart, les nouveaux arrivants sont confrontés aux mêmes difficultés que les Canadiens de souche : ils doivent épargner pour financer les études de leurs enfants, l'achat d'une maison, leur retraite, etc. Toutefois, ils sont en plus confrontés à des difficultés auxquelles les autres Canadiens échappent comme la nécessité de se doter de bons antécédents de crédit et celle d'envoyer de l'argent à leur famille dans leur pays d'origine. Comme le SEDI le souligne, « nombre de nouveaux arrivants ignorent complètement que le fait de payer en retard leurs comptes de services publics et autres peut avoir un effet néfaste sur leur cote de solvabilité à venir, car bon nombre d'entre eux viennent de pays où il n'y a pas de système de suivi du crédit¹⁷ ». De plus, comme ils n'ont pas d'antécédents de crédit à faire valoir, les nouveaux arrivants doivent souvent recourir à des services bancaires à coûts plus élevés. Il faut donc déployer des efforts pour apprendre aux nouveaux arrivants comment se bâtir un dossier de crédit et pour adapter certains produits à leur situation particulière.

¹⁶ SEDI. "SEDI Submission to the Taskforce on Financial Literacy" 13 avril 2010.
<http://www.sedi.org/DataRegV2-unified/sedi-Other/SEDI%20Submission%20to%20the%20Task%20Force%20on%20Financial%20Literacy.pdf>

¹⁷ SEDI. Éducation financière : Ressources pour les nouveaux arrivants au Canada, printemps 2008.
<http://www.sedi.org/DataRegV2-unified/sedi-Reports/FINAL%20newcomers%20French.pdf>

[19] Compétences de lecture courante des immigrants et Canadiens de souche



* Les immigrants récents et établis sont ceux qui sont arrivés au Canada il y a moins de dix ans ou il y a plus de dix ans.
Source : Statistique Canada

De multiples points de service pourraient servir à diffuser de l'information financière aux nouveaux arrivants et leur donner accès à de l'éducation financière. Même si un bon nombre des ressources offertes aux nouveaux arrivants le sont par des organismes bénévoles, plusieurs de ces ressources sont financées par des fonds publics. Les services d'établissement, les cours d'employabilité et les cours d'anglais ou de français langue seconde sont des points de passage obligés où de l'éducation financière pourrait être offerte. Encore là, la coordination entre les secteurs bénévole, public et privé devrait être un élément clé de la stratégie visant les nouveaux arrivants.



Tout comme au sein de l'ensemble de la population canadienne, il existe une diversité considérable au sein de la communauté des nouveaux arrivants. S'appuyant sur les données de Statistique Canada, le SEDI constate que « plus de 85 % des réfugiés n'ont aucune épargne en arrivant au Canada, que 50 % des immigrants possédant des compétences économiques disposent d'économies de plus de 15 000 \$ et que 50 % des immigrants entrepreneurs possèdent des économies de plus de 100 000 \$¹⁸. » La compréhension de cette diversité fait en sorte qu'il faut offrir des programmes d'éducation financière à certains points de passage obligés, mais qu'il faut aussi adapter les ressources aux besoins particuliers des participants. De plus, des efforts devraient être déployés dès le départ afin de diriger les nouveaux arrivants vers les services financiers courants afin qu'ils disposent de la même aide que les Canadiens de souche aux étapes importantes de leur vie.

Au-delà de l'éducation

Un des objectifs de l'accroissement du niveau de littératie financière au Canada doit clairement être de procurer à tous les connaissances, les compétences et l'information nécessaires pour prendre des décisions financières éclairées en évitant les erreurs et les pièges. Toutefois, on sait, preuves à l'appui, que l'éducation ne suffit pas pour abattre les obstacles culturels et comportementaux à la prise de saines décisions financières. Une des tendances qui ressort de l'analyse économique comportementale (et qui se dégage implicitement des enquêtes menées sur les capacités financières) est que de manière générale, les gens qui affichent un parti pris important pour le

¹⁸ Ibid.

statu quo, ont tendance à être trop confiants et sont souvent aveugles à la nécessité d'épargner et d'évaluer les risques. Il s'ensuit que les décideurs politiques doivent faire preuve de pragmatisme et comprendre qu'une stratégie nationale de littératie financière n'est pas une panacée qui empêchera les Canadiens de prendre de mauvaises décisions financières. Cette stratégie préparera tout simplement mieux les Canadiens qui décideront de profiter de l'occasion qui leur sera offerte de parfaire leurs connaissances. Personne ne peut cependant les obliger à agir en fonction de l'information reçue. Des politiques et une réglementation complémentaires pourraient à cet égard réduire les « échecs du marché » qui ne peuvent être éliminés autrement. Nous sommes en faveur de mesures additionnelles qui favoriseraient dans notre société l'épargne et les placements plutôt que la consommation. Les interventions réglementaires et les politiques publiques ne devraient cependant pas être trop contraignantes. Après tout, dans une société libre, il importe que chacun soit habilité à exercer son libre arbitre et à prendre ses propres décisions.

Conclusion

En résumé, le Canada doit élaborer puis mettre en œuvre une stratégie nationale de littératie financière. Même si la littératie financière est fondamentalement une question d'ordre personnel, la promesse de meilleurs résultats financiers contribuera au renforcement de l'économie canadienne et à son efficacité, ce qui lui permettra de surmonter plus facilement les nombreuses difficultés auxquelles elle se heurtera. L'apprentissage des notions financières devrait s'étaler de l'enfance à la vieillesse. Pour accroître leurs compétences financières, il faut doter les gens des outils dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Il faut aussi diffuser une information claire sur les coûts et les avantages des choix financiers que font les gens. Tous les Canadiens bénéficieraient de mesures de ce genre, mais pour les groupes à risque, il faudra en faire un peu plus. Il importe notamment

de faciliter l'accès des Canadiens à faible revenu aux programmes publics de soutien du revenu et d'inciter ces derniers à prendre de meilleures décisions en matière d'épargne et de placement. Ce sont là des étapes initiales importantes pour l'avènement au Canada d'une société plus juste et plus inclusive. Suivant le même principe, et puisque notre pays dépend de l'immigration, il faut absolument éviter l'aliénation des nouveaux arrivants, leur exclusion d'une participation pleine et entière à l'économie canadienne à cause de certaines lacunes sur le plan des compétences financières. La mise en œuvre conjointe d'une stratégie de littératie financière est donc nécessaire. Le rôle de l'administration fédérale sera celui de catalyseur du changement, de centre d'excellence dans le développement de programmes de littératie financière et de coordonnateur de la stratégie nationale. Les provinces et territoires devraient participer à l'élaboration du programme, mais leur rôle plus fondamental consisterait à mettre en œuvre la stratégie, particulièrement ses éléments s'adressant aux jeunes. Il faut aussi mobiliser les groupes bénévoles et communautaires et le secteur privé, qui pourraient grâce à leur savoir-faire contribuer au développement du contenu nécessaire. Ces groupes pourraient aussi participer directement à la prestation de l'initiative en matière de littératie financière. Après tout, dans leurs activités quotidiennes, ils sont souvent le premier point de contact des personnes qui doivent prendre des décisions financières ou qui envisagent de le faire. Au bout du compte, les Canadiens aspirent à la santé, la prospérité et à la sagesse. Or un niveau satisfaisant de littératie financière est indispensable à la concrétisation de ces aspirations.

*Craig Alexander, Premier vice-président et économiste en chef,
Groupe Financier Banque TD*

*James Marple, Économiste senior,
Groupe Financier Banque TD*

